LES SYNDICATS DES CHIRURGIENS DENTISTES

Certains syndicats sont « représentatifs auprès des instances »

CHIRURGIENS-DENTISTES DE FRANCE CDF

54 Rue Ampère
75017 PARIS

01.56.79.20.20

Formulaire de contact : https://lescdf.fr/contacts

https://lescdf.fr

FEDERATION DES SYNDICATS DENTAIRES LIBERAUX FSDL

20 Rue de Marne
94140 ALFORTVILLE

Formulaire de contact : https://www.fsdl.fr/contact/

https://www.fsdl.fr

SYNDICAT DES FEMMES CHIRURGIENS-DENTISTES SFCD

22 avenue de la Grande Armée
75017 PARIS

contact.paca@sfcd.fr

Https://sfcd.fr

UNION DENTAIRE UD

14 Rue Etex
75018 PARIS

01.44.85.51.21

Formulaire de contact : https://www.union-dentaire.com/nous-contacter/

https://www.union-dentaire.com

Les syndicats professionnels regroupent des personnes exerçant la même profession en activité libérale ou salarié

ADHÉSION
Environ 200€
Déductible
Frais Pro

Rôle

La **défense des professionnels** dans leur exercice quotidien.

Représentation et défense des intérêts : Les syndicats agissent en tant que représentants **auprès des instances gouvernementales, des organismes de santé et des employeurs**. Ils plaident en faveur de **meilleures conditions de travail**, de **rémunérations justes**, de la **reconnaissance** de la profession et de **l'amélioration des pratiques professionnelles**.

Objectifs

Négociation collective : Les syndicats participent aux négociations collectives **avec les organismes de sécurité sociale et les représentants du gouvernement pour établir les conventions et les accords qui régissent la profession.**
Ils défendent les **intérêts des professionnels** dans ces négociations, notamment en ce qui concerne les **tarifs des actes**, les **remboursements**, les **conditions d'exercice**, etc.

Promotion de la profession : Les syndicats travaillent à la **promotion de la qualité des soins**, de la **formation continue** et à la **valorisation de leur profession**.
Ils mettent en avant l'importance de la profession dans les traitements, soins de santé, la prévention... et cherchent à **renforcer la reconnaissance et le statut des professionnels**.

Activités

Soutien et assistance aux membres : Les syndicats fournissent des services de soutien et d'assistance aux membres, tels que des **conseils juridiques**, des informations sur la **réglementation** professionnelle, des **formations** continues, des **publications** spécialisées, etc.
Ils sont là pour **aider les professionnels à naviguer dans leur pratique et à résoudre les problèmes professionnels ou administratifs** auxquels ils peuvent être confrontés.

Mise à jour Fév 24

04 65 40 00 10 medaide@interurps-paca.org https://medaide.urps-ml-paca.org/interurps/ 37-39 Bd Vincent Delpuech 13006 Marseille
©